

Conseil provincial du 25 mai 2010

Financement à la filiale israélienne de DEXIA

1. Question de Jean Delier

« Ma motion concernant Dexia (de l'année dernière) soutenue par le groupe socialiste et votre intervention auprès de Monsieur Dehaene, qui nous avait répondu alors que les financements de la filiale Israélienne de Dexia vers les territoires occupés cesseraient.

La semaine dernière, il y eu une assemblée générale Dexia et il apparaît clairement que ces financements continuent de plus belle et seraient en augmentation.

Qu'en est-il exactement et que comptez-vous faire ? »

2. Réponse

Tout d'abord, je tiens à rappeler que les courriers transmis n'ont eu que des réponses évasives. Le 24 février 2009, une lettre a été adressée à Jean-Luc Dehaene (Comité de Direction de Dexia) afin qu'il puisse communiquer un état de la situation sur le financement des colonies par la filiale israélienne de Dexia.

Dans leur réponse du 6 mars, Jean-Luc Dehaene et Pierre Maraini (Pdt Comité Direction), précisent que *«depuis l'acquisition de Otsar Hashilton Hamekomi par Dexia en 2001, l'encours vers les municipalités juives sont en diminution constante et représente aujourd'hui moins de 1% du total contre près de 5% lors du rachat. Je peux vous confirmer que cette réduction se poursuivra dans le futur».*

Quelques mois plus tard (17/09), face à l'évolution peu favorable de la situation, j'ai à nouveau interpellé Jean-Luc Dehaene réaffirmant que les colonies sont illégales et espérant que Dexia Holding n'autorisera pas sa filiale à financer les colonies de peuplement.

Effectivement, le 31 mai 2009, le conseil régional de Gush Etzion (au sud ouest de Bethléem) avait approuvé l'octroi par Dexia d'un emprunt de 6,8 millions de shekels (1,4 millions d'€). C'était bien après la réponse que nous a fournie Jean-Luc Dehaene.

Ce dernier a redit, ce mercredi 12 mai, qu'aucun nouvel engagement n'avait été pris par rapport aux colonies. Il a affirmé ne pas être au courant et se renseigner sur le prêt à Gush Etzion.

La vigilance reste permanente, la prochaine assemblée générale de Dexia donnera peut-être l'occasion d'obtenir une réponse claire et définitive à cette question. Cela dit, si ni le Président des USA, ni celui de la France ne parviennent à faire respecter le droit international, la tâche est ardue... La colonisation reste un vol de territoire, nous ne pouvons rester silencieux. Nous avons des contacts avec des ONG qui nous tiennent informés mais nous allons réfléchir à l'intervention de la filiale de Dexia là-bas.